

PROTOCOLE SANITAIRE – SECTION ATHLETISME

Règles de reprise d'activité des clubs FFA (Phase 4) mise à jour FFA 19/08/2020

Dans le cadre de la phase 4 du déconfinement, marquée par la sortie de l'état d'urgence sanitaire, ce protocole nous donne le cadre pour la reprise de nos activités athlétiques.

Il est bien entendu que si vous (athlètes) ou vous enfants inscrits au club aviez des symptômes mêmes bénins, nous vous remercions de rester chez vous. De même, si après un entraînement, des symptômes se manifestaient nous vous demandons de nous en informer afin que nous agissions en informant les membres du groupe dans lequel vous étiez.

DEROULEMENT DU PROTOCOLE

Le nombre d'athlètes n'est plus limité sur le stade, cependant il nous faudra privilégier le travail en petits groupes

- ARRIVEE SUR LE SITE

- Arrivée des athlètes à l'heure dans le stade et en respectant la distanciation physique, soit 1 m, équipés d'un masque à partir des plus de 11ans
- Entrée sur le site par la porte de droite du portail
- Chaque athlète doit avoir une bouteille d'eau personnelle, une serviette et son matériel lié à l'activité.
- Accueil par l'entraîneur et pointage de la liste
- Fourniture du gel hydro alcoolique
- Circulation vers les tribunes selon fléchage avec respect de la distanciation physique
- Emplacement dédié par groupe dans les tribunes avec marquage pour respect des distances de sécurité

- SORTIE DU SITE

- Avant de quitter les tribunes, vérification que rien n'est oublié dans les tribunes
- Lavage des mains par gel hydro alcoolique
- Cheminement vers la sortie selon fléchage avec respect de la distanciation physique afin que les groupes en entrée et en sortie ne se croisent pas
- Prévoir la sortie par la porte gauche du portail

- SEANCE

- Respect de la distanciation physique dans le groupe au repos
- Rester dans la zone dédiée définie par les coachs pour l'évolution de l'activité
- Entrée sur la piste par 2 endroits différents des groupes présents
- Le matériel utilisé sera manipulé par le coach
- Tout matériel manipulé par les athlètes sera nettoyé après chaque utilisation (voir fiche du COMMED (ANNEXE 1 page 15, ANNEX2 page 16, ANNEXE 3 Page 17, ANNEXE 6 page 21)
- Port du masque du coach pour rapprochement physique en cas de correction d'une position technique

- Port du masque obligatoire pour l'encadrement de l'école d'athlétisme

- **SITE**

- Accès aux toilettes
- Accès aux espaces couverts : , vestiaires, gymnase, salle de renforcement
Sous couvert d'un protocole spécifique, indiquant le nombre max (10 à 12 pour notre salle de renforcement et de de 2 groupes de 20 pour le gymnase de la sablière utilisé essentiellement par les 6 à 10 ans), avec liste nominative horodatée des utilisateurs, et aération après utilisation et désinfection du matériel de renforcement utilisé.

Signature :

Date :